

Le relais accueil Relais Services Publics

La mission est d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et faciliter leur accès à l'administration électronique. Le Relais permet l'accès aux services suivants : Pôle emploi, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil Général de la Nièvre, Mutualité Sociale Agricole Bourgogne, Plateforme Mobilité, Point Information Logement, CARSAT, les services de l'Etat....Depuis 2012, le Relais est équipé d'un Visio guichet permettant aux administrés de s'adresser directement et visuellement à la CPAM, la Caisse Régionale Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi et les Services de l'Etat (DDT-DDCSPP et UT Directe) tout en pouvant leur transmettre des documents par scan.

Le Relais est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi après-midi.